

## LICENCE D'UTILISATION

## REPERDYS

## Précautions d'usage

**REPERDYS est un outil de repérage** des troubles de la lecture et de l'écriture en vue d'un dépistage des troubles spécifiques du langage écrit.

**Un repérage n'est pas un dépistage** et encore moins un bilan à visée diagnostique. Il ne permet pas de différencier la population dyslexique de la population en grande difficulté de maîtrise de la langue mais non dyslexique.

Autrement dit, dans le cadre de l'identification des dyslexiques, **le repérage doit impérativement être suivi d'un dépistage** effectué par le médecin scolaire si celui-ci est formé, ou réalisé dans le réseau de soins centré sur le médecin traitant (pédiatre ou généraliste).

L'enseignant doit donc travailler en concertation avec le médecin scolaire qui gèrera la phase du dépistage-diagnostic à la suite du repérage en lien avec la/le psychologue scolaire et les professionnels de soins.

## Conditions d'utilisation

La SARL Apprendre et Comprendre, au capital de 8000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le n° B 380 484 725, ayant son siège social 9 rue de Chamrousse, 38100 Grenoble, exerçant sous les noms commerciaux Les Éditions de la Cigale et Les Cahiers de la Fourmi, diffuse gratuitement REPERDYS, en accord avec ses auteurs. Par la présente, vous acquérez le droit de visualiser, mémoriser et reproduire REPERDYS pour vos besoins propres.

Vous n'êtes pas autorisé(e) à :

- 1/ imprimer REPERDYS pour une autre personne,
- 2/ dupliquer REPERDYS ou un de ses éléments au profit d'une autre personne (elle peut obtenir, sans aucune condition et gratuitement, REPERDYS sur le site [www.reperdys.com](http://www.reperdys.com))
- 3/ mettre à disposition tout contenu de REPERDYS sur Internet ou le diffuser par quelque moyen que ce soit, sans autorisation écrite préalable des Éditions de la Cigale et des auteurs.

Dans le cas contraire, votre responsabilité pénale sera engagée, conformément à la loi du 11 mars 1957.

